

› ANALYSE ET RECHERCHE

Travail de recherche mené en analyse, histoire ou esthétique, sur un sujet choisi librement parmi les différents domaines de la musicologie.

Le diplôme est délivré après la soutenance de ce travail devant un jury.

Enseignement réparti sur une ou deux années. Cours hebdomadaire d’1h30 à 2h30, intégrant un module de méthodologie et d’accompagnement à la rédaction du mémoire.

› COMPOSITION

Admission sur dossier et rencontre avec le professeur :
Présenter 3 compositions personnelles et attester d’un niveau de culture suffisant.

Etude des styles et des techniques de composition du XX^{ème} et XXI^{ème} siècles.
Développement de l’univers musical de l’élève, de son sens de la construction et de sa connaissance des techniques d’écriture.
Interventions de compositeurs invités, ateliers instrumentaux et ateliers d’instrumentation/d’orchestration.

Examen final : le candidat sera invité à présenter une pièce pour instrument seul, une pièce en duo et une pièce pour ensemble, en public devant un jury. L’élève lauréat du DEM recevra une commande de la ville de Versailles pour une création mondiale lors de l’événement de la «Nuit de la Création».

→ Le responsable de la formation valide les enseignements suivis pendant l’année, au terme de chaque année et au regard de l’examen du contrôle continu.
Validation du COP par un diplôme d’études musicales (DEM).
Une attestation des enseignements suivis peut être délivrée pour les CPES.



INFORMATIONS PRATIQUES

INSCRIPTIONS :

Tous niveaux :
→ Du 15 mars au 31 août 2026

TESTS D'ENTRÉE / RENCONTRE :

À partir de septembre 2026

CONTACTS

Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc
6 avenue de Paris - 78 000 Versailles
Tél. 01 39 66 30 10

Jennifer Abidos, chargée de scolarité
scolarite.versailles@agglovgp.fr
jennifer.abidos@agglovgp.fr

www.versaillesgrandparc.fr/conservatoire

Parcours
Culture musicale & création

› Études générales & renforcées

RENTREE 2026-27



versaillesgrandparc.fr/conservatoire





DU 1^{ER} AU 3^{ÈME} CYCLES

Le parcours « Culture musicale et création » s’adressent aux élèves ayant validé un 2^{ème} cycle du parcours général, ou son équivalent.

Les candidats s’inscrivent dans une spécialité au choix parmi :

› ANALYSE MUSICALE

Etude des grands courants stylistiques et des aspects du langage musical jusqu’à nos jours, au travers d’œuvres majeures du répertoire musical.

Accessible sur tests d’aptitudes et entretien avec le professeur.

Enseignement organisé en deux cycles d’un an chacun. Cours hebdomadaire d’1h30 à 2h.

› HISTOIRE DE LA MUSIQUE

Etude des principaux repères chronologiques et des grandes étapes historiques de la musique savante occidentale du Moyen-Age à nos jours. Approche des origines de la musique et des musiques extra-européennes.

Accessible sur test de connaissances et entretien.

Enseignement organisé en deux cycles d’un an chacun. Cours hebdomadaire d’1h30 à 2h.

› ÉCRITURE MUSICALE

Travail de l’oreille musicale, développement de la connaissance de langages musicaux et acquisitions des techniques fondamentales en écriture musicale (harmonie, contrepoint, fugue, arrangement, orchestration).

1^{er} cycle accessible sur avis de l’équipe pédagogique. Pour les autres niveaux, admission sur évaluation.

Enseignement organisé en deux cycles d’un à deux ans chacun. Cours hebdomadaire d’1h30 à 2h.

› INITIATION A LA COMPOSITION

Développement des capacités d’invention, de création musicale et structure du langage propre à chaque élève en s’appuyant sur la production de pièces instrumentales ou vocales.

Accessible sur rencontre avec le professeur.

Enseignement sous la forme d’un cours individuel ou collectif sur une année. L’élève sera amené à s’initier à la composition instrumentale ou vocale.

› **Chacune de ces spécialités** incluent également au minimum des enseignements d’analyse, d’histoire de la musique, d’écriture musicale ou de composition musicale instrumentale et vocale.

Passage en 2^{ème} cycle sur examen final. Puis, poursuite en Cycle d’Orientation Professionnelle (COP) ou Cycle Préparatoire à l’Enseignement Supérieur (CPES).

ENSEIGNANTS DU PARCOURS
FORMATION MUSICALE > Myriam Saab
ANALYSE ET RECHERCHE > Ziad Kreidy
ECRITURE MUSICALE > Gildas Guillon, Florestan Labourdette, Jean-Baptiste Robin
COMPOSITION > Jean-Baptiste Robin



CYCLE D’ORIENTATION PROFESSIONNELLE (COP) CYCLE PRÉPARATOIRE À L’ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CPES)

L’objectif de cette formation est de donner la possibilité à l’étudiant de développer sa capacité d’autonomie artistique et de préciser son projet professionnel en devenir. Elle est valorisée par l’obtention du Diplôme d’Etudes Musicales (DEM) pour les élèves en COP.

→ **Admission sur concours comprenant :**

Une restitution de travaux ou une épreuve spécifique, un entretien portant sur les motivations du candidat. Le jury est composé du directeur de l’établissement ou de son représentant, des professeurs, d’un spécialiste de la discipline et d’une personnalité musicale extérieurs à l’établissement.

→ **Chaque unité d’enseignement** est divisée en quatre modules :

1. Le module principal de dominante ;
2. Les pratiques complémentaires instrumentales ou vocales ;
3. Les disciplines associées de culture musicale ;
4. Le module de culture et développement personnel, destiné à favoriser l’approfondissement des qualités personnelles des élèves et à les inciter à s’ouvrir aux réalités de l’environnement professionnel.

Le total de ces enseignements représente au minimum 750 heures de cours dispensées pendant 3 ans.

Les candidats s’inscrivent dans une spécialité au choix parmi :

› FORMATION MUSICALE

Admission sur concours d’entrée.

Elargissement et consolidation de la lecture et de l’audition des textes du répertoire, du XVI^{ème} au XXI^{ème} siècles, dans leurs spécificités d’écriture, et dans leur contexte culturel. Enseignement principal relié aux modules de polyphonie et de direction de chœur.

› ÉCRITURE MUSICALE

Admission sur test d’entrée.

Etude du contrepoint (variations pour orgue style J-S. Bach), étude d’un langage tonal non-fonctionnel (Debussy, Fauré, Ravel, Stravinsky, etc.) et d’un auteur au langage plus contemporain (Messiaen, Ligeti, etc.).